



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

COMPTE RENDU RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR - MERCREDI 13 JUIN 2018

Excusés : Lorry Balducci, Daniel Borgna, Loïc Goujon, Marie Assaud, Laurent Cosnefroy, Sandra Benoît, Coralie Gérin, Gaëlle Zalio

Présents : Claude Py, Angélique Gravier, Guy Brochier, Aude Priestley, Christophe Legué, Virgil Martin-Granel (21h), Annick Bulliot, Francis Carletto, Bernard de Miscault, Claire Guillermin, Emmanuelle Col

Absents : Rozenn Louërat, Agnès Brard

● **GESTION ET FINANCES :**

○ **Section FFME : Prise de décision pour l'année 2018 / 2019**

Les membres du CD notent le manque d'implication des membres de la section, des nombreuses questions restées sans réponses et des efforts fournis par le club pour cette année 2018 : efforts financiers, efforts des membres du Bureau... La création de la section a été votée dans la mesure où il y avait des bénévoles qui s'impliquaient pour s'en occuper.

Le CD rappelle qu'il a fait preuve de patience tout au long de l'année, mais que là, c'en est trop : Lors des dernières réunions importantes pour la vie de l'école d'escalade et de la section, aucun membre de la section n'était présent ou représenté.

A la question : Le CD souhaite-il reconduire la section FFME pour 2019 ?

La réponse est non à l'unanimité. Il est rappelé que ce vote est avant tout le résultat de l'absence des personnes référentes censées porter la section FFME.

La section ne sera pas reconduite pour 2019.

○ **Finances : Prévisionnel de clôture, projet budget 2018 / 2019**

Toutes les actions au prévisionnel n'ont pas été réalisées en particulier sur la partie formation.

Pour la partie enfant, Angélique rappelle que le résultat du challenge était exceptionnel et qu'il a permis à l'école d'escalade de terminer l'année avec un moindre déficit.

Quelques chiffres concernant le projet de clôture comptable :

- Budget Adultes : + 5200€
- Budget Enfants : - 3000€ dont -1000€ liés à la section FFME
- Résultat prévisionnel : + 2200€

Ce résultat prévisionnel permet de poursuivre les actions du club :

- Proposition de financement d'activités non mises en place par les bénévoles faute de compétences : Voir pour la mise en place d'une sortie canyon lors du weekend Ailefroide ou plus tard dans l'été.
- Proposition de financement d'une autre sortie à thème, comme par exemple la géologie. Aude et Francis s'occupent de demander des devis.



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

- Achat de petits matériels pour l'escalade
- Selon ce qui sera fait ou pas, proposition de Christophe d'acheter du matériel dédié au fonctionnement du club : Vidéoprojecteur / Écran.

Christophe souhaite que la priorité soit axée sur les activités. Angélique propose de garder une provision selon ce qu'il reste.

○ **Tarifs accès SAE**

Suite au dernier CD, le bureau a proposé d'augmenter la cotisation pour l'escalade en salle et de la porter de 10€ à 25€. Personne n'est contre une augmentation mais Bernard pense que la bascule est trop forte, surtout s'il n'y a pas de prestations supplémentaires.

Angélique rappelle que l'accueil du challenge régional a permis le financement par le comité régional de 2000€ d'ouverture de voies. En maintenant le tarif à 10€ et sans le challenge régional, il ne serait pas possible d'auto-financer les ouvertures de voies à ce niveau.

Christophe précise qu'il va falloir envisager un achat plus régulier de cordes et de prises.

Après discussion, il est proposé d'augmenter le tarif de la SAE à 15€ pour les adultes soit 1250€ de recettes supplémentaires pour le fonctionnement de l'escalade en salle. Il y aura des arbitrages à faire lors de l'élaboration du budget.

Proposition adoptée à l'unanimité.

○ **Responsable des adhésions**

Angélique fait part des difficultés qu'il faut gérer. Beaucoup d'inscriptions ont été faites par internet, c'est un grand gain de temps et il faut poursuivre dans ce sens. Mais le responsable des adhésions doit répondre à de nombreuses questions et résoudre beaucoup de cas particuliers et de problèmes... il est plus facile que ce soit le trésorier qui gère ces points. Pour le moment, l'ouverture de permanences n'est pas prévue.

Les licences seront postées.

Concernant l'école d'escalade, Angélique demande à ce qu'il y ait un parent qui s'implique pour gérer les adhésions des enfants (vérifier les licences, centraliser les règlements des entraînements, certificat médical...).

● **ACTIVITÉS :**

○ **Validation de nouveaux encadrants : Escalade (SAE, SNE) et Alpinisme**

De nouveaux encadrants sont validés à l'unanimité par le CD :

- Laurent Cosnefroy - Initiateur SAE
- Thomas Devoghel - Initiateur SAE
- Julien Labergerie - Initiateur SNE et Terrain Montagne
- Sébastien Laugier - Initiateur SNE et Alpinisme
- Patrick Tardy - Initiateur Alpinisme



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

○ **Responsable école d'escalade**

Gaëlle accepte de prendre le rôle de responsable de l'école d'escalade. Christophe précise qu'elle est une très bonne interlocutrice entre les parents, les BE et le CD. Il est également rappelé qu'elle ne pourra pas tout faire toute seule, et qu'il faudra que d'autres parents s'investissent pour l'aider...

○ **Activité "Parents - Enfants" : Articulation avec l'École d'Escalade**

Christophe rappelle la demande faite à Laurent : présenter sous forme de projet sa vision de l'escalade parents / enfants, sans limite et le plus abouti possible. Laurent a répondu à la demande, on l'en remercie. Le projet a été présenté aux membres du Bureau, aux BE et au CD. Le but de ce point est de savoir comment organiser ce créneau pour l'an prochain.

Les premiers retours :

- Projet complet, mais qui relève plus d'un projet de club que de la mise en place de la seule activité "Parents - Enfants"
- Projet qui concurrence complètement voire écarte l'école d'escalade
- Complexité du projet : niveaux, âges, formes et lieux de pratique...
- Manque de coordination avec les autres acteurs du club : jusqu'à présent personne n'a été sollicité pour savoir s'il souhaitait encadrer des activités "Parents - Enfants". Le projet propose plein de choses, mais ce n'est pas sûr qu'il y ait du monde qui réponde présent pour l'encadrement.
- Enfants dès 3 ans = trop tôt
- Rejet complet de ce qui a été mené jusqu'à présent.

Le CD souhaite que l'activité "parents - enfants" soit complémentaire à l'école d'escalade et ne vienne pas phagocyter cette école !

Pour le CD, les orientations à tenir sont les suivantes :

- **Un seul et unique but** : permettre aux enfants de découvrir l'activité escalade / motricité verticale.
- **Âge**: De 4 à 7 ans. Au delà de 7 ans, les enfants pourront soit aller à l'école d'escalade, soit venir grimper pendant les autres créneaux de la SAE.
- Compte tenu de la demande et du monde à gérer, le CD ne s'oppose pas à ce qu'il y ait deux créneaux, avec éventuellement des inscriptions afin de limiter le monde.
- **Lieu de pratique** : SAE uniquement (Pas de blocs, falaises, compétition...)
- **Type de pratique** : Escalade en salle
- **Durée** : Il faut que l'activité soit proposée à l'année. Compte tenu des différents retours, le CD ne souhaite pas que l'école d'escalade soit mélangée avec le créneau "Parents - Enfants". Il faudra donc voir quel créneau pourra être proposé pendant l'hiver (Si pas de cycle adultes : le



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

mardi ? samedi ? mercredi apm ?...) à voir aussi selon les dispo de Laurent. Une communication précise devra être faite en début d'année pour que ce soit clair pour les parents.

- **Matériel** : comme pour les activités adultes, chacun doit avoir son matériel. Le club peut investir dans 1 ou 2 baudriers pour essayer l'activité ou pour dépanner occasionnellement comme cela est fait dans d'autres activités. Mais si c'est pour du prêt régulier, il faudra envisager que l'activité "Parents - Enfants" devienne payante. Il est également demandé à Laurent de cibler les besoins en petit matériel compte tenu de ces critères. Un budget de 1500€ est beaucoup trop élevé.
- **A partir de maintenant, ce créneau sera encadré, ce qui veut dire qu'en cas d'absence, soit Laurent sera remplacé par un bénévole qualifié, soit la séance n'aura pas lieu.**

- **Projet handisport : Point sur l'avancement du dossier**

Claire fait part de l'avancement du dossier (Voir annexe CD). Les questions trouvent des réponses, il reste néanmoins quelques points bloquants :

- Habilitation des encadrants à la pratique handisport
- Nécessité d'avoir un certificat médical pour le pratiquant

Il y aura des frais à prévoir au budget : frais km, adhésion à l'ACSSQ...

Le CD félicite le travail réalisé par le groupe et ne s'oppose pas à la poursuite du travail effectué. Il rappelle également que ce projet est inscrit au projet du club.

- **Organisation de la rentrée**

- **Forum des associations**

Christophe rappelle la nécessité et le rôle des responsables d'activités sur cet après-midi. Il est important que chaque responsable soit présent. A défaut, il devra se faire remplacer par un ou plusieurs encadrants de l'activité. Lors du forum, des activités pourront être proposées.

- **Portes ouvertes du club**

Elles auront lieu le dimanche 16/09. Possibilité de mettre en place les activités de son choix : Rando, escalade... Le principe : Départ en activité puis rassemblement en fin de journée. Chaque participant non licencié devra être couvert une licence découverte. Le CD accepte la proposition du Bureau pour que le coût des licences découvertes soit pris en charge par le club.

- **Week-end multiactivités**

Un mail a été fait aux pros pour connaître leurs disponibilités sur les dates proposées lors du dernier CD. En attente de réponse. La date sera ensuite proposée aux encadrants des activités adultes afin d'établir un programme commun.

- **Permanences**

C'est difficile à mettre en place. Il faut que les encadrants s'approprient le créneau pour qu'il devienne vivant. Il y a eu l'an dernier qq personnes qui sont venues poser des questions mais la



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

plupart le font par téléphone ou mail. Angélique rappelle que les questions sont souvent techniques et spécifiques et que tout le monde ne connaît pas tout...
En l'état actuel, il paraît difficile de maintenir des permanences.

Questions diverses

Virgil présente un bref compte-rendu de la dernière réunion de CD du Comité Départemental :

- Recherche de bénévoles pour faire vivre le CD05
- Mise en place prochaine d'un agent de développement. Le CD05 propose de partager ce poste avec des clubs locaux qui en auraient besoin, le but étant de développer les clubs. Le Bureau a abordé le sujet lors de sa dernière réunion. Angélique rappelle que les besoins du club ne sont pas pour effectuer les tâches courantes que peuvent réaliser les bénévoles du club (copies, inscriptions...) mais bien pour le développement du club (développement de projet, coordination / communication entre activités, demandes de subvention, recherche sponsors...). Pour le moment le club est à un stade de réflexion.
- "Montagne De La Terre" a été repris par le CD05. A ce titre il y a du matériel excédentaire qui sera mis à la vente.

Fin de la séance, 22h40

Réalisé par Christophe LEGUE le 14/06/18
Revu et corrigé par les membres du Bureau.



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

ANNEXE

Réunions handisports les 25 février 19 avril et 31 mai

L'idée maîtresse du projet est d'intégrer au sein du club 2 ou 3 personnes touchées par un handicap physique, visuel ou sensoriel.

Des démarches ont été faites auprès de la FFCAM sur le plan juridique.

Une personne handicapée peut adhérer au club dans les mêmes conditions qu'une personne valide avec les mêmes garanties d'assurance.

La juriste de la FFCAM a fait intégrer la pratique du fauteuil tout terrain (FTT) qui n'était pas reprise dans les garanties d'assurance. Cela nous permettra de proposer des sorties randonnées pédestres avec des personnes en FTT.

Deux conditions sont exigées pour que cette nouvelle garantie soit prise en compte :

- obtention des certificats d'aptitude notamment sur le plan médical
- habilitation des accompagnants pour ce type d'encadrement

Des contacts ont été pris auprès des structures et associations locales orientées vers le handisport.

L'association culturelle, sociale et sportive du Queyras nous prête volontiers du matériel handisport. A savoir des FTT et des joëlettes. Une adhésion à cette association serait nécessaire pour un montant annuel d'environ 30 euros.

D'autres contacts sont en cours.

Entre autre, un rendez-vous est fixé prochainement avec Ecrins handisport association affiliée au comité départemental handisport des Hautes Alpes.

Les objectifs recherchés sont :

Formations spécifiques

d'avoir un éclairage sur les différentes pratiques sportives destinées aux personnes handicapées

d'avoir des prêts gratuits de matériels spécifiques

de faire connaître nos projets

Des rencontres avec des personnes handicapées physiques, visuelles ou sensorielles sont en cours en utilisant différents réseaux :

Associations

Rencontre fortuites

communication locale, amicale, avec l'entourage...

Des membres du club investis dans ce projet handisport font également des retours d'expériences extérieurs au fur et à mesure d'événements sportifs réalisés avec des personnes handicapées :

Trail avec des personnes handicapées en joëlettes



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

Forum et fête handisport

Randonnée en montagne avec non voyants...

Communication :

Guy a déjà fait de la communication sur le site de notre club concernant le handisport (lettre d'information).

Claude Rambaud fera des vidéos à l'occasion de sorties

Budget prévisionnel

- Une adhésion annuelle à l'association culturelle, sociale et sportive du Queyras (30 euros?)
- Frais de transport pour les conducteurs de véhicules chargés du matériel handisportif entre le lieu d'hébergement du matériel et le lieu de l'activité aller/retour
- Frais de déplacement si nécessité d'aller chercher et ramener les handisportifs à leur domicile
- Outillage de réparation
- Matériel pour tracter les FTT...
- Autres suivant l'aménagement à faire pour les handisportifs

Après validation du comité directeur :

préparation d'une sortie d'initiation dès que des accompagnants auront l'habilitation pour ce type d'encadrement

Réalisé par Claire Guillermin, le 14/06/18